Centre Hospitalier
des Marches de Bretagne

Centre Hospitalier
Des Marches de Bretagne

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Chapitre 1
Repères sur le CHMB

Politique et stratégie de l'établissement

1- La carte des activités du CHMB

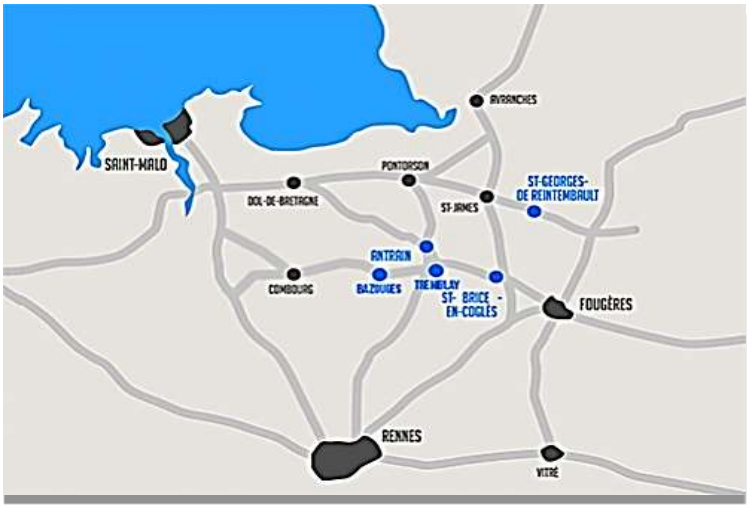

2- Les partenariats

Direction des Ressources Humaines

1- Présentation de l'équipe

L'équipe Ressources Humaines se compose de **8 agents** :

- 1 directrice-adjointe en charge des ressources humaines et des affaires non-médicales
- 2 attachées d'administration : une responsable RH et une responsable de la formation continue, des retraites et de l'évaluation-notation
- 5 gestionnaires : 4 gestionnaires Ressources Humaines gérant chacune un site et des missions transversales, et 1 gestionnaire Formation

Cette équipe est en charge de la gestion des carrières, de la paie et de la formation.
La Direction des ressources humaines pilote également certains processus, comme le volet social du projet d'établissement, ou la gestion des effectifs et de la masse salariale en lien avec les cadres.

La DRH en chiffres
Charges de personnel 2019 : 25 052 895 euros
Nombre de personnel au 31/12/2019 : 622 agents non médicaux et 9 médecins
Nombre de bulletins de paie traités en 2019 : 8336 (soit 694/mois en moyenne)
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation en 2019 : 540 agents

2- Faits marquants 2019

En 2019, la Direction des Ressources Humaines à l'instar des autres directions du CHMB, a participé à plusieurs événements et projets marquants de l'année.

L'installation des nouvelles instances sociales

Suite aux élections professionnelles, du 6 décembre 2018, et à l'observance au CTE, d'un taux de participation de 56,64%. Le syndicat Sud-Santé a obtenu 6 sièges au CTE, et le syndicat CFDT a obtenu 4 sièges.

Dès janvier 2020, ont eu lieu les instances d'installation pour le CTE et le CHSCT du CHMB, qui ont permis de désigner les secrétaires d'instance, et de démarrer les travaux dès le mois de février 2020.

L'accompagnement de plusieurs réorganisations

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs réorganisations dans les services sanitaires et médico-sociaux :

- Une réorganisation des équipes de soins et AMP des Ehpad de Saint-Brice et d'Antrain, qui se sont traduite par la mise en place d'équipes spécifiques d'AMP ;
- Une réorganisation des équipes de ménage des Ehpad de Saint-Brice et d'Antrain ;
- Une réorganisation des équipes de médecine et de SSR spécialisés, permettant de renforcer la présence IDE en journée en médecine, et de sécuriser la présence IDE de nuit en SSR Spécialisés ;
- L'accompagnement du transfert des lits de SSR polyvalent de Saint-Brice vers le site d'Antrain, qui s'est traduit par la mobilité d'une partie de l'équipe.

La structuration de la politique de remplacement

En 2018, une Charte des Plannings a été diffusée dans l'ensemble des services, comprenant une annexe par service, et précisant les règles de remplacement de chacun des postes, afin d'apporter plus de clarté sur la gestion de l'absentéisme.

En 2019, les dernières annexes pour les services de soins ont été formalisées, et ce document a désormais pour objectif de vivre, et d'être remis à jour à chaque changement d'organisation dans les services.

En parallèle, un Pool de remplacement a été mis en place. Composé au plus de 8 agents, 4 AS et 4 ASH répartis en 2 équipes, ces agents interviennent respectivement sur les sites de Tremblay et Antrain et Saint-Brice et Saint-Georges. L'objectif de cette équipe est de permettre, dans le cadre de la gestion de l'absentéisme, de compenser notamment des arrêts maladie de courte de durée, et de rendre les jours de repos des agents revenus pour remplacer des arrêts. Le premier bilan de la mise en place de cette équipe a montré que, bien qu'elle ne tourne pas à plein pour l'instant, elle a redonné une certaine souplesse dans la gestion des remplacements et apporté de la satisfaction.
Enfin, à partir de novembre 2019, une expérimentation a été lancée, pour permettre la rémunération des heures supplémentaires pour les agents revenant sur leurs repos la nuit et le week-end pour remplacer un arrêt, à la demande de l'administrateur de garde

- ***La qualité de vie au travail : expérimentation de la démarche « Cluster QVT » et formation développement personnel et communication***

En 2019, le CHMB a été retenu pour intégrer un « Cluster QVT », démarche portée par l'Agence Régionale de Santé et l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Cette démarche a débuté sur l'Ehpad de La Loysance et a permis d'expérimenter une démarche innovante de « résolutions de problèmes », axée sur la qualité de vie au travail. Un groupe de travail s'est réuni, et a réalisé un premier état des lieux sur la base de photographies, représentant des situations soit favorables, soit défavorables à la qualité de vie au travail dans le service. Sur la base de ces photos, les situations ont été analysées pour en retenir un chantier prioritaire : « *Optimiser l'espace et l'aménagement des locaux disponibles pour favoriser l'organisation du travail et un cadre de vie serein et adapté aux besoins des résidents* ».

Ce chantier a ensuite été travaillé, afin de définir un plan d'action permettant des améliorations en matière de qualité de vie au travail sur cette thématique.

En parallèle, le CHMB s'est engagé de manière encore plus importante sur la thématique de l'amélioration des relations interpersonnelles en 2019. Ainsi, si les formations « Développement personnel et communication » étaient instituées depuis longtemps pour les agents de catégorie C, un groupe a été constitué pour les agents de catégorie A et B, et l'ensemble des cadres ainsi qu'une partie de l'équipe de direction a pu bénéficier de ces mêmes enseignements, qui ont abouti sur la rédaction d'une charte du management. Par la généralisation de cette démarche à tous les niveaux du CHMB, il est fait le pari que de partager des concepts et des expériences en matière de communication et de relations interpersonnelles est un des éléments qui permettra de conserver des collectifs de travail soudés et sereins.

- ***Les projets du service formation : informatisation des démarches et GHT***

En 2019, le service formation s'est engagé sur la voie de l'informatisation, sur deux volets :

- La mise en place d'un intranet Gesform, qui permet désormais aux cadres d'inscrire leurs agents en formation sur intranet, évitant ainsi une manipulation lourde de divers fichiers Excel, et leur donnant accès aux historiques de formation des agents de leurs services
- Les travaux préparatoires à la mise en place des entretiens informatisés pour la campagne d'évaluation 2020, qui ont permis par ailleurs de remettre à jour et d'harmoniser l'ensemble des fiches de poste, première étape d'une démarche GPMC plus performante.

Par ailleurs, le service formation des Marches de Bretagne a poursuivi son engagement auprès du GHT en se faisant porteur de thématiques de formation GHT : « comprendre et accompagner les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés » et « gestion des comportements agressifs chez la personne âgée »

Direction des Finances, Facturation et Systèmes d'Information

1- Présentation de l'équipe

La direction fonctionnelle Finances, Facturation et Systèmes d'information mise en place en mars 2017 englobe **cinq services** qui regroupent **treize agents** :

- **Service comptabilité et finances** composé d'une attaché d'administration principale en charge de la procédure budgétaire et de la gestion financière ;
- **Service informatique** composé de deux techniciens informatique ;
- **Département d'information médicale** composé de deux techniciennes d'information médicale en charge du codage et de la gestion des archives médicales ;
- **Bureaux des entrées** composées d'une responsable qui encadre six agents sur les différents sites du CHMB ;
- **Service de protection des majeurs** composé d'une mandataire qui exerce ses fonctions au profit des résidents du site de Tremblay et des ESMS de Bazouges ; la fonction de mandataire aux majeurs protégés pour les autres sites du CHMB est externalisée vers la coopération EMJI35 gérée par le CH de la Guerche de Bretagne.

2- Faits marquants 2019

Plan d'efficience

L'année 2019 a été marquée par la poursuite du plan d'efficience en lien avec la direction générale et les directions fonctionnelles des Ressources humaines et des Achats. L'activité du service Finances a été rythmée par les impératifs de fiabilisation du processus de gestion financière et budgétaire en lien avec tous les services de l'établissement dans le contexte de la réforme de tarification en EHPAD et en SSR. Les outils de suivi budgétaire ont été renforcés avec intégration progressive du site de Bazouges dans le processus de gestion budgétaire du CHMB.

Audit des BE

Un audit sur l'amélioration de l'efficience du fonctionnement des bureaux des entrées a été réalisé par l'équipe des élèves directeurs d'hôpital de l'EHESP Conseil au cours de l'été 2019. En synthèse cinq préconisations ont été retenues par la direction autour de 3 axes (objectifs) de travail dans le but

- d'optimiser l'organisation du travail au bureau des entrées et accroitre la professionnalisation des agents ;
- de renforcer le management de l'équipe du bureau des entrées et mettre en place des outils de recrutement attractifs et efficaces ;
- de rendre plus optimale l'accueil du public et améliorer la qualité de vie au travail des agents.

Un plan d'action a été élaboré en lien avec les agents et présenté aux instances pour une mise en œuvre progressive à partir de juin 2020.

Passage du relais à l'EMJI35 pour la gestion des majeurs de Tremblais

Suite au départ à la retraie de la préposée de l'EHPAD « Les Landes » et du Foyer de vie « Chemin des Iles » situés sur le site de Tremblay, la gestion de 67 mesures de protection des majeurs de ce site a été transférée vers l'équipe des Mandataires Judiciaires Inter-établissements d'Ille-et-Vilaine (EMJI 35). Par ailleurs, le site de Bazouges la Pérouse a également adhéré à ce service en 2019 en prévision de la fin de la mise à disposition de la préposée de Tremblay à partir d'octobre 2019.

Travaux sur la mise en place d'une Direction des systèmes d'information du territoire

Dans le cadre du transfert de la fonction de gestion des systèmes d'information au GHT de Haute Bretagne porté par le CHU de Rennes, de nombreux ateliers animés par un cabinet de conseil spécialisé se sont tenus en 2019 dans le but de définir les contours de la future Direction des Systèmes d'Information du territoire. Ces travaux ont été menés en parallèle aux ateliers sur la convergence des SI des établissements membres du GHT via une plateforme d'intermédiation et d'échanges, ainsi que des travaux sur le serveur territorial de rapprochement d'identités commun à

l'ensemble des établissements membres du groupement. La poursuite de ces travaux en 2020 sera déterminante pour la mise en place du projet médical et soignant du GHT et pour l'avenir du système d'information du CHMB.

- **Travaux dans le cadre du projet Hop'en**

Le GHT de Haute Bretagne s'est positionné en 2019 pour des financements dans le cadre du nouveau programme HOP'EN (suite de l'Hôpital numérique) pour disposer de capacités d'investissements permettant la mise en œuvre de la sa stratégie SI à l'échelle du territoire. Il a ciblé les domaines D6 - Communiquer et échanger avec les partenaires pour l'ensemble des établissements et D7 - Mettre à disposition des services en ligne aux usagers et aux patients pour les sites ayant une activité de consultations externes en priorité. Les projets (Transmission DMP, prise de rendez-vous en ligne…) correspondant à ces domaines sont identifiés dans les priorités et les SDSI des établissements ou SDSI GHT. Ces domaines s'inscrivent par ailleurs dans la stratégie nationale « Ma Santé 2022 » et plus particulièrement le volet Virage numérique.
La participation à ce projet a fortement mobilisé le service informatique : actualisation des documents de preuve de l'atteinte des prérequis Hôpital numérique, rédaction des nouveaux documents pour l'atteinte des prérequis Hop'en.

- **Appel à projet de modernisation numérique pour le secteur médico-social**

Pour accompagner les structures médico-sociales en matière de systèmes d'information et conduire à la fois la sécurisation, l'équipement matériel, l'acquisition de logiciels métier et leur déploiement, l'ARS Bretagne a engagé un plan de financement pluriannuel dans le cadre de l'appel à projet visant à encourager les initiatives portant sur quatre thématiques prioritaires :

1-Accompagner les structures à atteindre un palier minimum en termes de système d'information ou à étendre leur couverture fonctionnelle
2-Encourager le déploiement du dossier médical partagé (DMP) dans les établissements et services pour personnes en situation de handicap
3-Elever le niveau de sécurité des systèmes d'information
4-Développer les usages de la télémédecine

Le CHMB a répondu à cet appel à projet sur les axes 1 et 3 et obtenu 30 k€ dans le but de financer la migration vers le DPI Osiris pour l'EHPAD de St Georges.

- **Participation aux ateliers RGPD**

La sécurisation des données de santé et des données à caractère personnel dans le cadre de l'application du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) est une obligation règlementaire et un des prérequis du programme Hop'en évoqué plus haut. Le CHMB a désigné le responsable de la protection des données à caractère personnel (DPO) en la personne du Groupement d'Intérêt Public SIB. Deux référents internes DPO ont également été désignés au sein de l'établissement, ainsi qu'un Responsable de sécurité des SI (RSSI). Des ateliers sur la mise en place du Registre des traitements des données à caractère personnel animés par le SIB se sont tenus en 2019 et en 2020 dans le but de permettre à l'établissement. Les travaux doivent être menés pour une mise en place effective de ce registre en lien avec la direction générale et tous les services de l'établissement.

- **Projets déployés et en cours**

En 2019, le service informatique a accompagné le service Qualité et Gestion des risques dans la mise en place du logiciel SPHINX, solution d'enquêtes et d'analyses des données permettant d'optimiser la gestion des audits qualité et des enquêtes de satisfaction grâce à une plus-value technique et méthodologique de la construction des questionnaires à l'analyse quantitative et qualitative automatisée.
Deux autres projets ont été initiés en 2019 pour déploiement effectif en 2020/2021 : informatisation du SSIAD avec des tablettes et migration vers le DPI Osiris pour l'EHPAD de St Georges de Reintembaud.

- **Au titre de référence de site de Bazouges**

Une inspection conjointe ARS/CD35 a eu lieu en juillet 2019 au sein de l'EHPAD et du Foyer de vie situés à Bazouges la Pérouse à la demande de la direction du CHMB. Les résultats de cette inspection ont été communiqués à la nouvelle direction dans le cadre de la reprise d'autonomie de ces deux établissements suite à la décision du Conseil d'Administration de ne pas proroger la convention de direction commune avec le CHMB.

Direction des Services Economiques, Techniques, Logistiques et des Travaux

1- Présentation de l'équipe

La Direction fonctionnelle des services économiques, logistiques, techniques et des travaux du CHMB comprend 3 services répartis sur 4 sites :

- **Services Techniques et travaux :** composé de deux responsables des services techniques et des travaux, de 11 agents techniques et deux jardiniers répartis sur les différents sites (1 agent technique à St-Georges ; 2 agents techniques à Maen Roch ; 3 agents techniques à Tremblay et de 5 agents techniques à Antrain)
- **Services Logistiques :** composé d'une coordinatrice des services logistiques ; de 6 lingères ; 2 responsables cuisine ; 26 cuisiniers et de 24 agents de restauration ou de plonge.
- **Services Economiques :** composé d'une responsable des services économiques; de 3 agents des services économiques et de 4 magasiniers.

Le groupement USSIVA (groupement de commandes en charge du pilotage opérationnel des procédures de marchés publics à l'échelle du territoire) était composé jusqu'au 31/12/2019 de la responsable du groupement et d'une adjointe administrative.

2- Faits marquants 2019

Poursuite de la réorganisation des Services Economiques

Le transfert de la gestion du groupement de commandes achats USSIVA au GHT de Haute Bretagne a entraîné une réorganisation profonde de la gestion des marchés.
Progressivement et notamment compter de Janvier 2020, le CHMB n'assurera plus le pilotage opérationnel de cette structure, d'où une reconfiguration de l'organisation humaine et la mise en place d'actions de gestions différentes afin de continuer d'assurer la continuité dans le suivi des marchés et dans la transmission des données au CHU de Rennes.

Poursuite de la réorganisation pluriannuelle des services blanchisseries

Ce projet a abouti au maintien de deux blanchisseries (Antrain et St-Georges) et à la réorganisation du traitement du linge sur St-Brice et Tremblay.
Depuis Mai 2019, le linge du site de Maen Roch est traité à Antrain ; même chose pour le linge résidents du site de Tremblay depuis Novembre 2019.
D'autres étapes de réorganisation sont programmées pour Janvier 2021.

Poursuite de la mise en place du projet d'établissement (PE) et du plan d'actions (PA) – site de Tremblay

Le projet d'établissement 2018-2022 tient compte des spécificités de ce site mais s'articule avec le projet d'établissement général du CHMB.
Il est le fruit du travail des équipes de l'EHPAD et du Foyer de vie afin de définir pour les 5 années à venir le projet d'accompagnement des résidents sur le site et les orientations stratégiques à mettre en place, au regard de l'évolution des attentes et des besoins.
Il est accompagné d'un plan d'actions détaillant les mesures à mettre en place, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation.
En début d'année 2020, 70% des actions étaient réalisées ou en cours de réalisation.

Finalisation de la réorganisation des services techniques

La réorganisation des services techniques répond à un besoin d'évolution de l'organisation suite à la fusion des établissements et à la nécessité de repenser le schéma général.

Objectifs du projet :

- Prendre en compte le caractère multi-site de l'établissement
- Revoir le schéma d'organisation de la gouvernance
- Faire évoluer l'organisation aux nouveaux besoins
- Favoriser la mobilité et le partage des compétences
- Prioriser les investissements et les moyens sur les sites les plus en retard

- Redéployer des moyens sur les nouveaux besoins
- Prendre en compte les exigences de maîtrise financière
- Mutualiser les astreintes techniques

L'ensemble des mesures de réorganisation (astreintes techniques, organigramme, organisation des équipes…) ont été définies en 2019 pour une application à compter de Mars 2020.
Le caractère souple de l'organisation devra permettre de concentrer, au gré des priorités de chaque site, les moyens appropriés.

↳ Direction Commune avec les Etablissements de Bazouges-la-Pérouse

L'année 2019 aura mobilisé l'équipe de Direction autour des projets des établissements de Bazouges-la-Pérouse jusqu'à la fin de cette collaboration avec le CHMB en fin Décembre 2019 :

- Plan de sécurisation des établissements ; sécurisation de l'aire de jeu ; travaux sur le château
- Vide sanitaire
- Travaux Ciné Bistrot
- Etude chaufferie
- Bassin tampon
- Mise en place d'astreintes techniques mutualisées avec le site de Tremblay
- Mise en place d'un suivi de la légionnelle
- Organisation de l'équipe technique et rédaction des fiches de poste
- Mise en place des actions liées aux derniers passages des Commissions de sécurité…

↳ Définition du plan d'équipements et d'investissements

Chaque année, la Direction des Services Economiques élabore à partir des besoins des services et en lien avec les projets stratégiques, un plan d'équipement et d'investissement afin d'assurer la sécurité des résidents et des personnels, la continuité des activités et la qualité des prestations.

Le plan d'investissements 2020 doit également permettre :

- D'équiper le site de Tremblay avec de nouveaux chariots alimentaires
- D'équiper les services en renouvelant les fauteuils roulants
- D'améliorer les aménagements du Parc animalier de Tremblay
- D'installer des rails de transfert
- D'équiper les services logistiques d'un nouveau véhicule de transport
- De renouveler les équipements dans les salles de pause du personnel…

↳ Définition du plan des services techniques et travaux 2019

Au niveau des travaux sur les différents sites, on note diverses actions visant à amender la démarche développement durable institutionnelle - notamment en permettant la maîtrise des consommations et coûts énergétiques ; ainsi que l'accès généralisé à un réseau Wi-Fi performant, par exemple.

↳ Démarche d'amélioration continue de la qualité

Le suivi des différents plans d'actions liés à l'amélioration de la qualité des prestations et à l'adaptation des organisations occupent une part importante des travaux des services :

- Plans d'actions liés aux audits qualité sur les différentes cuisines du CHMB
- Plans d'actions liés aux audits organisationnels sur les blanchisseries du CHMB
- Plans d'actions liées à un audit sur les cuisines
- Plan d'actions liées à la satisfaction des personnels et des résidents …

Direction de la Qualité et de la Gestion Des Risques (QGDR)

1- Présentation de l'équipe

La Direction fonctionnelle de la QGDR est constituée de 3 agents :
- Une directrice adjointe, pilote de la fonction
- Une Responsable QGDR
- Une IDE hygiéniste

2- Faits marquants 2019

Mise en place du logiciel Sphinx

En juillet 2019, l'établissement s'est équipé d'un nouveau logiciel de questionnaire et d'analyse permettant la dématérialisation des enquêtes, audits et EPP.
Les membres de la cellule qualité et la secrétaire de Direction ont pu bénéficier d'une formation.
Son déploiement se fera progressivement au fur et à mesure de la réalisation des nouvelles enquêtes.
En premier lieu, cela permet notamment de sécuriser les résultats issus des questionnaires de satisfaction patients et leur traitement.

Mise à jour du compte qualité sur la plateforme Sara

Dans le cadre de la procédure de certification V2014, le CHMB a procédé en mai 2019 à la mise à jour de son compte qualité sur la plateforme de l'HAS dédiée. En lien avec les pilotes de processus, la cellule qualité s'est chargée de réviser et mettre à jour divers processus.

Permanence des usagers

Mise en place à l'initiative des représentants des usagers et soutenue par la Direction, la permanence mensuelle a pour objectif d'instaurer un dialogue avec les usagers et de veiller au respect de leurs droits et devoirs.

Ateliers médicaments

Pour la première fois au CHMB, des ateliers de simulation en santé sur le thème de la gestion des risques associés au circuit du médicament ont pu être organisés avec l'intervention de la Cie 3ème acte, compagnie de théâtre expérimentée sur le sujet.

Participation à la journée des nouveaux arrivants

La journée des nouveaux arrivants organisée deux fois par an intègre désormais une intervention de la responsable qualité afin de présenter aux nouveaux professionnels les fiches de signalement d'évènement indésirable, leur objet et le mode de fonctionnement, ainsi que l'accès et le contenu de la gestion documentaire.

La semaine de la sécurité des patients du 26 au 30 novembre

Cette campagne a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des publics sur les enjeux de la **sécurité** des soins et de favoriser le dialogue entre **patients**, usagers et professionnels de santé sur ces sujets. Cette année, la thématique choisie au Centre hospitalier des Marches de Bretagne est **la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse tout au long du parcours de soins.**

Le suivi de la gestion documentaire 2019

Au 31/12/2018, la base documentaire qualité comprend **670** documents, dont **525** validés et **145** à revoir.
Une remise à jour conséquente est toujours en cours depuis fin 2019 en vue d'une actualisation complète pour la visite de certification.
De même qu'un important travail a été déployé afin d'harmoniser la gestion documentaire des deux SSIAD d'origine différente.

Le groupe développement durable du CHMB

Fin 2019 une charte de développement durable du CHMB a été proposée au groupe de travail, celle-ci sera officialisée à l'occasion de l'adoption du nouveau projet d'établissement. Le plan d'actions est alimenté régulièrement et actualisé en fonction de l'état d'avancement des actions. L'ensemble des mesures de réorganisation (astreintes techniques, organigramme, organisation des équipes…) ont été définies en 2019 pour une application à compter dès 2020.Le caractère souple de l'organisation devra permettre de concentrer, au gré des priorités de chaque site, les moyens appropriés.

Les fiches de signalement des évènements indésirables (FSEI)

Une forte progression du nombre de FSEI a été constatée au cours des derniers mois de l'année, probablement en raison de la dématérialisation informatique des FSEI. Depuis le mois d'octobre, chaque professionnel a la possibilité de déclarer les FSEI de façon informatique via un formulaire de déclaration. Le retour est très positif.

Le REX (Retour d'EXpérience)

3 rex ont été réalisés en 2019 sur les thématiques suivantes :

-2 AES (Accidents avec Exposition au Sang): Piqûre d'un agent avec une aiguille non capuchonnée d'un lors du bionettoyage.

-1 dommage lié aux soins suite à une erreur médicamenteuse (inversion de traitement entre deux résidents.

Gestion du risque incendie

En 2019, en collaboration avec le responsable du service technique, 5 exercices inopinés ont été réalisés : service des Flégés à Maen Roch, foyer de vie et EHPAD de Tremblay, EHPAD de la Loysance ainsi que le service de médecine et SSR spécialisés à Antrain.
Le retour d'expérience des soignants sur le déroulement de ces exercices est très positif puisqu'ils leur permettent d'améliorer les réflexes au fur et à mesures des exercices.

Prévention du risque infectieux lié aux soins et aux matériels

En 2019, l'EOH a poursuivi le travail d'actualisation et de création documentaire du classeur d'hygiène.

Gestion des risques infectieux liés à l'environnement

L'unité d'hygiène réalise et coordonne annuellement les contrôles de l'eau potable, en particulier de l'eau chaude sanitaire (recherche de légionnelles), et de l'eau de la balnéothérapie.
En 2019, 150 prélèvements tous revenus conformes.

Surveillances épidémiologiques

Il n'y a eu aucun signalement externe en 2019.
Dans le secteur sanitaire, 11 Bactéries Multi-Résistantes ont été retrouvées soit 2 SARM et 9 BLSE. 9 souches ont été acquises dans l'établissement et 2 importées.

Formation et information

L'unité d'hygiène est intervenue sur ou a organisé et animé 5 types de formations en 2019.

Autres actions

Notamment :

- Audit sur les collecteurs à aiguilles 3 audits qualité, et le DARI (Document d'Analyse du Risque Infectieux) en EHPAD et sur les précautions complémentaires.
- Cap Breizh Mains
- 3 réunions de commissions hygiène
- Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales s'est réuni 2 fois.
- Recueil de la satisfaction
- Gestion des épidémies hivernales

Direction de la Communication, des Conditions de Travail et des Appels à Projets

1- Présentation de l'équipe

La direction de la communication, des conditions de travail et des appels à projets a été mise en place fin 2018. Intervenant sur les 4 sites, ses missions sont transversales, et impliquent un partenariat ajusté et adapté avec les autres fonctions supports, selon les actions opérées. Aux titres de la communication et des appels à projets, elle accompagne potentiellement chaque évènement ou projet institutionnel majeur.

- **Communication :** interne et externe, les objectifs sont de fluidifier l'information, promouvoir le CHMB et ses missions et réalisations, fédérer les équipes autour du projet institutionnel ;
- **Conditions de travail :** la mise à jour du Document Unique et d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et la création du Programme Annuel de Prévention des RIsques Professionnels et des Conditions de Travail (PAPRIPACT) sont des volets forts de sens, dont la concrétude des réalisations vise à l'amélioration constante des conditions de travail ;
- **Appels à projets et à candidatures :** un maximum de projets se voient cofinancés par des organismes subventionneurs ;

2- Faits marquants 2019

Appels à projets/appels à candidatures (AAP/AAC)

L'année 2019 a été ponctuée de différentes opportunités en termes d'AAP et d'AAC.
Le début de l'exercice & été marqué par de bonnes nouvelles concernant l'obtention de 23 000€ sollicités en 2018 par le CHMB, au nom des établissements de Bazouges La Pérouse.
En lien avec la politique de prévention des risques professionnelles du CHMB, la candidature au Cluster Qualité de Vie au Travail (QVT) a été retenue. Cette participation, associant les organisations syndicales (OS) à la direction, contribuera à promouvoir en 2020 et les années suivantes la QVT auprès de l'ensemble des personnels. Le but est de faire de la QVT l'affaire de chacun, et de l'intégrer à la vie professionnelle.
D'ailleurs, l'AAP ARS CARSAT, relatif aux Conditions Locales d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT), a permis aux EHPAD de remporter 27 756€ afin de financer :

- la pose de rails de transfert dans les chambres des résidents,
- une action de formation dont l'objet est de limiter les troubles musculo-squelettiques.

Plan de communication

Fin 2018, le CHMB a fait le choix de se doter d'un plan pluriannuel de communication (PPC), qui s'est vu collégialement structuré.
2 volets, de communication internet et de communication externe, le constituent.
Basé sur les actions existantes, mais atomisées et non évaluées jusque-là, le PPC sera intégré au prochain Projet d'Etablissement.
Il suppose d'organiser des groupes de travail sur certaines thématiques, et propose intrinsèquement des collaborations inter-directionnelles et inter-sites.
Il sera validé courant 2020.

DUERP

La campagne de mise à jour du DUERP s'est achevée en 2019 : ce sont 14 entretiens et 42 collaborateurs audités sur différentes unités de travail, désignées par le CHSCT.
Le DUERP est un document d'inventaire et de hiérarchisation des risques professionnels qui sous-tend le programme de prévention annuel de l'entreprise établi par l'employeur. L'évaluation collaborative couvre de façon exhaustive tous les risques envisageables au sein des unités de travail étudiées. L'objectif final du document est de prioriser les actions figurant au PAPRIPACT.
Les cotations, qui déterminent l'ordre de priorité acté, ont été achevées avec les OS.

- **PAPRIPACT**

Le PAPRIPACT est le versant opérationnel du DUERP.
Il est composé de fiches actions thématiques.
Les premières fiches actions, travaillées en partenariat avec les Services de Santé u Travail du Centre Hospitalier de Fougères, ont répondu de façon concrète aux besoins remontés par les salariés.
Le travail doit se poursuivre, comme suite à la prochaine campagne de mise à jour du DUERP.

- **Site internet**

Dans le cadre du transfert de la fonction de gestion des systèmes d'information au GHT de Haute Bretagne porté par le CHU de Rennes, de nombreux ateliers animés par un cabinet de conseil spécialisé se sont tenus en 2019 dans le but de définir les contours de la future Direction des Systèmes d'Information du territoire. Ces travaux ont été menés en parallèle aux ateliers sur la convergence des SI des établissements membres du GHT via une plateforme d'intermédiation et d'échanges, ainsi que des travaux sur le serveur territorial de rapprochement d'identités commun à l'ensemble des établissements membres du groupement. La poursuite de ces travaux en 2020 sera déterminante pour la mise en place du projet médical et soignant du GHT et pour l'avenir du système d'information du CHMB.

- **Droit à l'image**

La production d'une note juridique, dans un premier temps, a naturellement conduit au constat du besoin d'une attestation type de consentement au droit à l'image.
Celle-ci sera systématiquement proposée désormais.
Ce travail est à mettre en lien avec le RGPD, dans les années à venir.

- **Participation au groupe développement durable (DD)**

Une première participation fin 2019 au groupe DD du CHMB a mis en exergue le besoin de structuration et de communication déjà entamé.
Il a s'agi d'amorcer une nouvelle proposition de positionnement du DD au cœur des points d'intérêt institutionnels : ce fil conducteur mérite d'être valorisé et promu.

- **Projets déployés et en cours**

Parallèlement au travail du site internet, la maquette du site intranet a été agencée. S'agissant d'une création, il s'agira ensuite de voir participer les différentes directions à la formalisation et au contenu du site.
La collaboration au projet de rénovation et de labellisation du Parc Animalier de Tremblay augure des perspectives de communications, et de recherches de financements riches.

Capacités et chiffres clés

Le CHMB est un établissement public de santé dont la vocation première est d'exercer une activité sanitaire et médico-sociale de proximité. Dans une logique de développement du parcours de santé sur le territoire local, l'ensemble hospitalier permet de mieux organiser l'offre de soins sur le territoire, de mutualiser les compétences et de bénéficier d'une recherche accrue de la qualité.

L'offre se compose d'activités de médecine, de soins de suite et de réadaptation polyvalents et locomoteurs, de services de soins infirmiers à domicile, de foyer de vie et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en accueil permanent ou temporaire, en unité Alzheimer (accueil de jour, de nuit, permanent ou temporaire).

1- Capacités de prise en charge

Implanté sur 4 sites, le CHMB représente **771 lits et places autorisés**, répartis comme suit au 31 décembre 2019 :

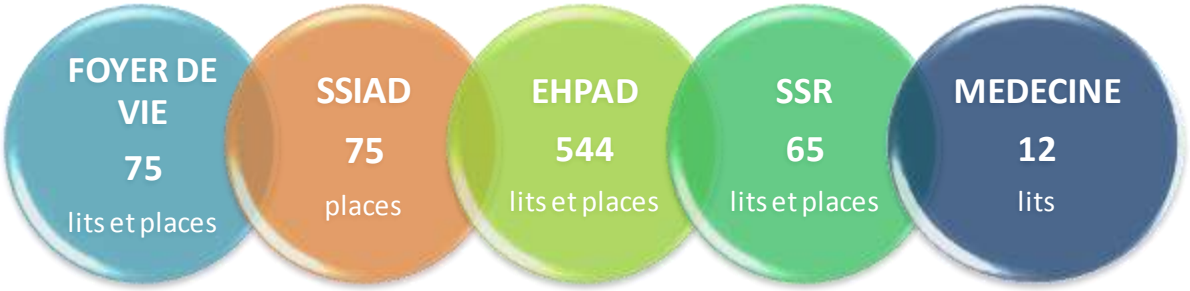

- **67 lits et 10 places sanitaires (10% de la capacité totale)** :
  - 12 lits de Médecine dont 2 lits de soins palliatifs ;
  - 12 lits de SSR polyvalent ;
  - 33 lits de SSR spécialisé locomoteur et 5 places d'hospitalisation de jour ;
  - 10 lits de SSR spécialisé neurologique et 5 places d'hospitalisation de jour.

- **537 lits et 7 places d'EHPAD (70% de la capacité totale) :**
  - 458 lits d'hébergement permanent classique ;
  - 18 lits d'hébergement classique en accueil temporaire ;
  - 36 lits d'hébergement spécialisé permanent ;
  - 25 lits et 6 places pour des personnes atteintes d'Alzheimer selon 4 types d'accueil : Hébergement permanent / Accueil temporaire / Accueil de nuit / Accueil de jour.

- **75 places de SSIAD (10% de la capacité totale) :**
  - 72 places pour personnes âgées ;
  - 3 places pour personnes handicapées.

- **75 places de Foyer de vie pour adultes (10% de la capacité totale) :**
  - 74 lits d'hébergement permanent et 1 place d'accueil de jour.

Ventilation des activités par site au 31 décembre 2019 :

Discipline d'activité		TOTAL	Antrain	Maen Roch	St-Georges	Tremblay
Activités sanitaires	Médecine	12	12			
	SSR polyvalents	12	12			
	SSR spécialisés locomoteur	38	38			
	SSR spécialisés neuro.	15	15			
Activités médico-sociales	EHPAD permanent	458	145	112	109	92
	EHPAD temporaire	18	5	12	1	
	EHPAD spécialisé	36				36
	EHPAD Alzheimer	32		24		8
	SSIAD	75	27	48		
	Foyer de Vie	75				75
Total		771	254	196	110	211

2- Les effectifs professionnels

Au 31 décembre 2019, **631 agents** sont rémunérés par le CHMB (hors personnel intérimaire et extérieur) dont 9 personnels médicaux et 622 personnels non médicaux.

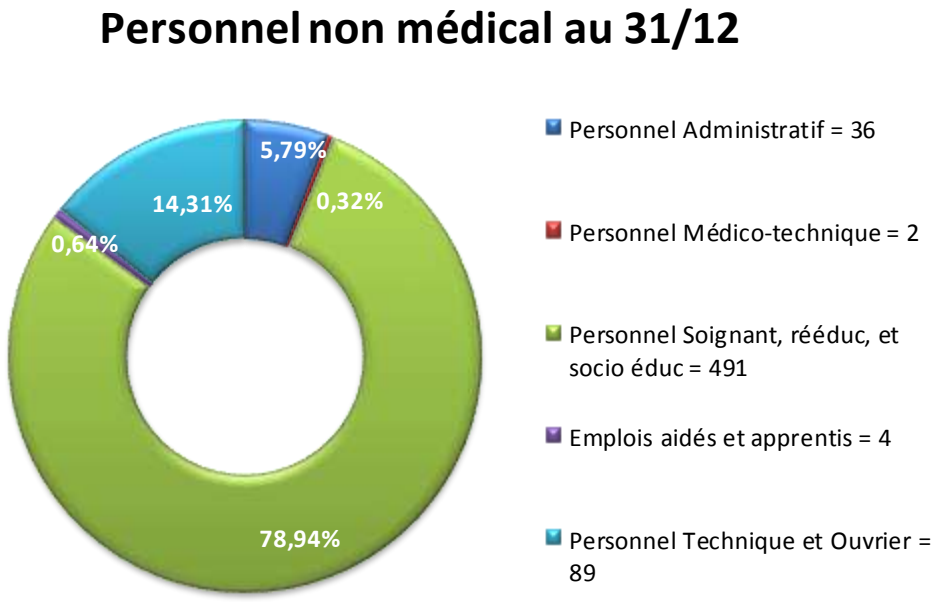

3- Le budget de fonctionnement

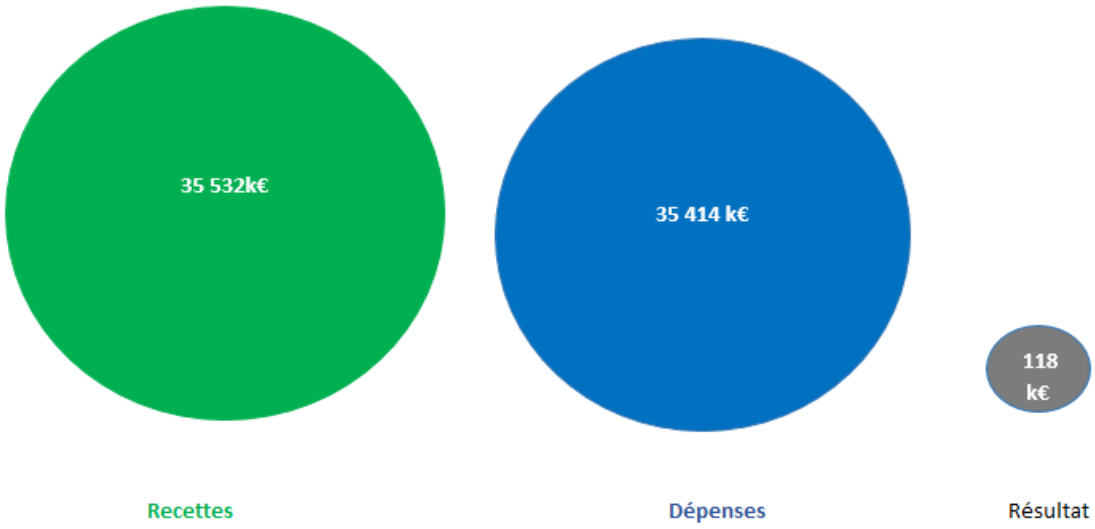

recettes	en milliers €	dépenses	en milliers €
assurance maladie	15 244	charges de personnel	25 052
autres produits activité hospitalière : Patier	483	charges à caractère médical	1 064
recettes hébergement	13 991	charges à caractère hôtelier	5 094
recettes dépendance	3 527	charges financières, exceptionnelles, amor	4 204
recettes annexes	2 287		0
total recettes	35 532	total charges	35 414
Résultat	118		

4- Moyens matériels

Indicateurs	2018	2019	Evolution 2017/2018	Taux évolution 2017/2018
Nombre de repas produits	550 537	531 945	-18 592	-3%
Prix de revient alimentaire	2,33	2,32	-0,01	0%
Kg linge lavés à l'extérieur	381 780	367 906	-13 874	-4%
Kg linge lavés en interne	155 560	154 502	-1 058	-1%
Eau - m3 consommés	36 698	38 151	1 453	4%
Electricité - kWh consommés	2 414 236	2 276 837	-137 399	-6%
Chauffage fioul - litres consommés	299 336	292 878	-6 458	-2%
Chauffage gaz – m3 consommés St Brice	29 542	37 439	7 897	27%
Chauffage gaz – Litre consommés Tremblay	202 830	195 520	-7 310	-4%
Chauffage bois - tonnes consommées	295	262	-32,9	-11%

5 - Synthèse de l'activité

Au total, 20 807 journées PMSI ont été réalisées en médecine et SSR contre 24 917 journées en 2018, soit une diminution de l'activité de 20%, notamment en raison de l'arrêt de l'activité SSR sur le site de Maen Roch en juillet 2019 et de l'absence prolongée de kinésithérapeutes sur le SSR spécialisé.

Le taux d'occupation s'élève par conséquent à 72% des lits et places installées sur la base de l'activité SSR partielle sur le site de Maen Roch (6 lits en lieu et place de 11 en 2019). Pour rappel, le taux d'occupation du secteur sanitaire s'élevait en 2018 à 80,4%.

DONNEES PMSI 2019						
Activités sanitaires		nb séjours	nb journées ou venues PMSI	nb moyen lits /places occupé(e)s	Taux d'occupation	DMS PMSI
Médecine	Médecine	320	3 613	9,9	82,5%	11,3
SSR polyvalent	SSR polyvalent - Antrain	207	3 847	10,6	88,1%	18,6
	SSR polyvalent - St Brice	96	1 834	5,0	91,6%	19,1
SSR spécialisé	SSR spécialisé locomoteur - HC	155	5 304	14,6	44,2%	34,2
	SSR spécialisé neurologique - HC	110	4 338	11,9	119,2%	39,4
	SSR spécialisé locomoteur - HDJ *(ouverture hebdomadaire : 5 jours sur 7)*	94	1 105	4,4	85,0%	11,8
	SSR spécialisé neurologique - HDJ *(ouverture hebdomadaire : 5 jours sur 7)*	118	766	3,1	58,9%	6,5
Total SSR*		**770**	**17 194**	**49,6**	**69,8%**	**22,3**
Total sanitaire*		**1 090**	**20 807**	**59,5**	**71,7%**	**19,1**
Hospitalisation complète			**18 936**		**71,7%**	
Hospitalisation partielle			**1 871**		**72,0%**	

Source : ATIH
** Le total des séjours exclut les mutations entre services d'une même discipline (ex : SSR vers SSR).*

237 541 journées médico-sociales (y compris les réservations) ont été constatées, ce qui représente un taux d'occupation de 94 % des lits et places autorisées.

Ce taux d'occupation est en recul de de 2% (-6 022 jours) par rapport à 2018 où il représentait 96% pour l'ensemble des capacités médico-sociales du CHMB

DONNEES ADMINISTRATIVES 2019						
Activités médico-sociales		**Nombre de lits/places**	**Admissions**	**Journées ou venues (yc. absences)**	**Nb moyen lits /places occupé(e)s**	**Taux d'occupation**
EHPAD	Hébergement permanent	458	80	162 570	445	97%
	Hébergement temporaire	18	235	7 306	20	111%
	Hébergement permanent spécialisé	36	2	12 956	35	99%
	Hébergement permanent Alzheimer	24	6	7 524	21	86%
	Hébergement temporaire Alzheimer	1	47	501	1	137%
	Accueil de nuit Alzheimer	1	1	6	0	2%
	Accueil de jour Alzheimer	6	12	1 550	4	71%
	Total EHPAD	**544**	**383**	**192 413**	**527**	**97%**
FV	Hébergement complet	74	3	24 007	66	89%
	Accueil de jour	1	1	49	0,13	13%
	Total FV	**75**	**4**	**24 056**	**66**	**88%**
SSIAD	SSIAD personnes âgées	72	30	19 193	53	73%
	SSIAD personnes handicapées	3	3	1 879	5	172%
	Total SSIAD	**75**	**33**	**21 072**	**58**	**77%**
	Total activités médico-sociales	**694**	**420**	**237 541**	**651**	**94%**

** Le total des admissions exclut les mutations entre services d'une même discipline (ex : SSIAD vers SSIAD).*

Chapitre 2
Médecine

Activité générale

1- Synthèse de l'activité

L'établissement compte 12 lits de médecine dont 2 lits dédiés en soins palliatifs. En 2019, le service a réalisé 320 séjours représentant 3 613 journées PMSI, soit un taux d'occupation global de 82,5%.

Indicateurs d'activité 2019	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Journées PMSI	3 576	3 613	37	1%
Dont Soins palliatifs[1]	*897*	*1 240*	*343*	*38%*
Nombre de séjours	300	320	20	7%
Dont Soins palliatifs	*47*	*43*	*-4*	*-9%*
DMS globale	12	11	-0,63	-5%
DMS Soins palliatifs	*19*	*29*	*9,75*	*51%*
DMS hors Soins palliatifs	11	9	-2,02	-19%
Taux d'occupation global	81,6%	82,5%	0,01	1%

Source : tableaux Ovalide d'ATIH

En 2019 le service enregistre 1 240 journées valorisées de soins palliatifs dont 727 au sein des 2 LISP et 513 hors LISP, soit 41% de journées de l'activité palliative 2019.
L'écart entre la valorisation de ces 513 journées hors LISP (GHS 7992) et en LISP (GHS 7993) est de 46 345 €.
Afin que tous les séjours palliatifs soient valorisés au tarif LISP, il serait nécessaire d'installer 2 lits supplémentaires.

2- Activité médico-économique

Parmi les 320 séjours enregistrés en 2019, 317 séjours valorisés sont dénombrés correspondant à 3 601 journées valorisées. La valorisation globale s'élève à 1 409 400,82 € (+126 k€ par rapport à la valorisation globale 2018).

Indicateurs d'activité 2019	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Valorisation séjours	1 283 163	1 409 401	126 238	10%
Suppléments séjours hauts	185 943	265 970	80 027	43%
Manque à gagner séjours bas	2 502	2 674	172	7%
Valorisation des tarifs	1 170 746	1 292 070	121 325	10%

Source : tableaux Ovalide d'ATIH

21

[1] Il s'agit des soins palliatifs réalisés dans les lits dédiés (LISP) et hors des lits dédiés.

3- Population hospitalisée

En moyenne, les patients sont âgés de 83,3 ans. 89.4% de séjours ont été réalisés par les patients domiciliés dans le département.

Age Moyen	83,3
Age médian	85
Séjours de patients domiciliés dans le département	286
% de séjours de patients domiciliés dans le département	89,4
Séjours de patients hors région	34
% de séjours de patients hors région	10,6

4- Modes d'entrée et de sortie en médecine

Mode d'entrée	Effectif Année n	% Année n	Effectif Année n-1	% Année n-1	Variation %
Mutation moyen séjour	36	11,25	32	10,67	5,47
Transfert court séjour	35	10,94	36	12	-8,85
Transfert moyen séjour	2	0,63	5	1,67	-62,5
Transfert HAD			1		
Domicile	188	58,75	165	55	6,82
D'une structure d'hébergement médico-sociale	59	18,44	61	20,33	-9,32
	320	**100**	**300**	**100**	

Mode de sortie	Effectif Année n	% Année n	Effectif Année n-1	% Année n-1	Variation %
Mutation moyen séjour	89	27,81	86	28,67	-2,98
Transfert court séjour	27	8,44	21	7	20,54
Transfert moyen séjour	4	1,25	4	1,33	-6,25
Transfert HAD			2		
Domicile	102	31,88	75	25	27,5
Vers une structure d'hébergement médico-sociale	39	12,19	47	15,67	-22,21
Décès	59	18,44	65	21,67	-14,9
	320	**100**	**300**	**100**	

Chapitre 2

SSR

Activité générale

L'établissement dispose de 3 autorisations de soins de suite et de réadaptation.

- 50A - Soins polyvalents - Adulte
- 51A - Affections de l'appareil locomoteur - Adulte
- 52A - Affections du système nerveux – Adulte

Indicateur	Structure	Nombre de lits/places 2019	2018	2019	Taux évolution 2019/2018
Taux d'occupation	SSR polyvalent Antrain	12	86,58%	88,07%	1,7%
	SSR polyvalent Maen Roch	6[2]	87,5%	84,0%	-4,0%
	SSR spé loco HC	33	51,1%	44,2%	-13,6%
	SSR spé loco HdJ	5	125,7%[3]	85,0%	-32,4%
	SSR spécialisé neuro HC	10	129,6%	119,2%	-8,0%
	SSR spécialisé neuro HdJ	5	120,6%	58,9%	-51,1%
	Total	**71**	**80,2%**	**69,8%**	**-12,9%**

1- Synthèse de l'activité

17 194 journées PMSI ont été enregistrées en 2019 pour l'ensemble du SSR du CHMB, soit une diminution de 4 147 jours (-19%) par rapport à l'activité de 2018.

L'activité du SSR polyvalent diminue en raison de la fermeture de 11 lits sur le site de Maen Roch.

L'activité du SSR locomoteur est en fort recul : -14% pour l'hospitalisation complète et -32% pour l'hospitalisation de jour par rapport à 2018.

Le nombre de journées en hospitalisation complète diminue également de 8% pour le SSR neurologique, avec la même tendance observée pour l'hospitalisation de jour pour cette autorisation (-51%) par rapport à 2018.

Cette diminution résulte principalement de l'absence prolongée de ressources en kinésithérapeutes sur 9 mois de l'année 2019, ayant contraint l'établissement à réduire sa capacité d'accueil en SSR spécialisé.

Indicateur	Structure	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Journées PMSI	SSR polyvalent Antrain	3 782	3 847	65	2%
	SSR polyvalent Maen Roch	3 504	1 834	-1 670	-48%
	SSR spé loco HC	6 137	5 304	-833	-14%
	SSR spé loco HdJ	1 634	1 105	-529	-32%
	SSR spécialisé neuro HC	4 716	4 338	-378	-8%
	SSR spécialisé neuro HdJ	1 568	766	-802	-51%
	Total	**21 341**	**17 194**	**-4 147**	**-19%**

[2] Le nombre de lits retenu pour le calcul du taux d'occupation 2019 dans le cadre de la fermeture de 11 lits SSR de Maen Roch en juillet 2019.

[3] Le taux d'occupation sans compter les WE sur la base d'ouverture de 260 jours/an

On observe les mêmes tendances dans l'analyse des RHS et des séjours terminés avec une augmentation de la DMS sur les séjours terminés pour le SSR polyvalent d'Antrain (+5%) et le SSR spécialisé neurologique (+10%). La DMS baisse globalement de 6% par rapport à 2018.

Indicateur	Structure	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Nombre de RHS	SSR polyvalent Antrain	734	733	-1	0%
	SSR polyvalent Maen Roch	678	359	-319	-47%
	SSR spé loco HC	1 013	881	-132	-13%
	SSR spé loco HdJ	757	575	-182	-24%
	SSR spécialisé neuro HC	780	711	-69	-9%
	SSR spécialisé neuro HdJ	691	386	-305	-44%
	Total	**4 653**	**3 645**	**-1 008**	**-22%**
Nombre de séjours terminés	SSR polyvalent Antrain	186	181	-5	-3%
	SSR polyvalent Maen Roch	171	99	-72	-42%
	SSR spé loco HC	147	138	-9	-6%
	SSR spé loco HdJ	96	76	-20	-21%
	SSR spécialisé neuro HC	114	95	-19	-17%
	SSR spécialisé neuro HdJ	110	114	4	4%
	Total	**824**	**703**	**-121**	**-15%**
DMS sur les séjours terminés	SSR polyvalent Antrain	20,33	21,25	0,9	5%
	SSR polyvalent Maen Roch	20,49	18,53	-2,0	-10%
	SSR spé loco HC	41,75	38,43	-3,3	-8%
	SSR spé loco HdJ	17,02	14,54	-2,5	-15%
	SSR spécialisé neuro HC	41,37	45,66	4,3	10%
	SSR spécialisé neuro HdJ	14,25	6,72	-7,5	-53%
	Total	**25,87**	**24,19**	**-1,7**	**-6%**

2- Activité médico-économique

La DMA (Dotation Modulée à l'Activité) qui représente 10% des ressources du SSR s'élève à 378 526 € en 2019 contre 456 924 € en 2018, soit une baisse de 17% par rapport à l'année dernière.
L'activité SSR polyvalent représente 36% de la dotation, tandis que l'activité de SSR spécialisé neurologique et locomoteur représentent chacune 32% des moyens issus de la valorisation sur la base des groupes médico-économiques (GME).

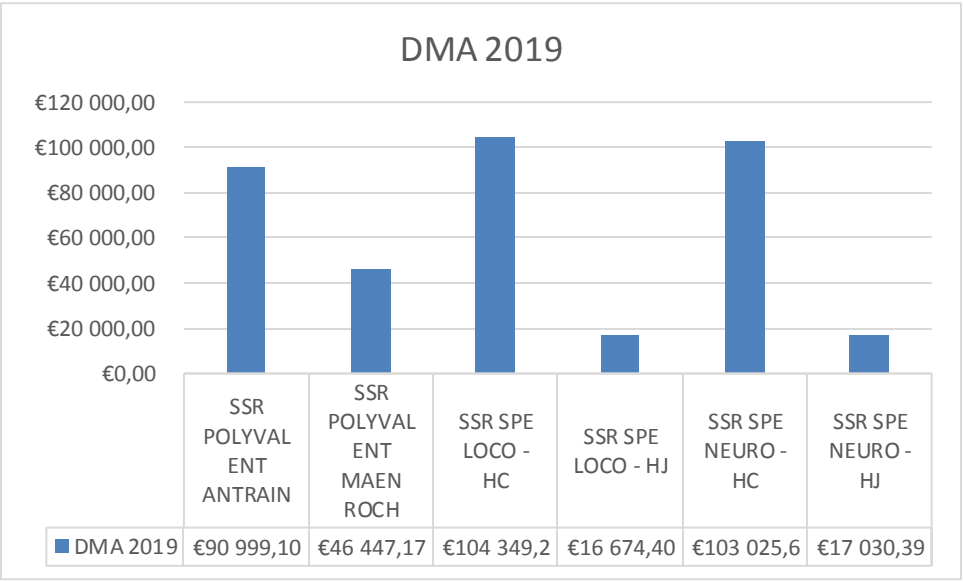

Chapitre 4
EHPAD

Présentation générale

Le CHMB dispose d'une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 518 lits et 26 places répartis sur 4 sites géographiques :

Activité EHPAD		Nombre de lits/places	Antrain	Maen Roch	Saint Georges	Tremblay
EHPAD	Hébergement permanent	458	145	112	109	92
	Hébergement temporaire	18	5	12	1	
	Hébergement permanent spécialisé	36				36
	Hébergement permanent Alzheimer	24		16		8
	Hébergement temporaire Alzheimer	1		1		
	Accueil de nuit Alzheimer	1		1		
	Accueil de jour Alzheimer	6		6		
	Total EHPAD	**544**	**150**	**148**	**110**	**136**
	dont lits	518	145	128	109	136
	dont places HT et AdJ/AdN	26	5	20	1	0

En ce qui concerne l'activité 2019, on observe pour l'ensemble des EHPAD du CHMB une baisse d'activité par rapport au nombre de journées réalisées hors accueil de jour/nuit : (-1,40%) avec une diminution d'entrées (-14%) et une augmentation des sorties (+17%), notamment des sorties par décès (+18%) par rapport à 2018.
Le taux global d'occupation en Hébergement (hors accueil de jour/nuit) passe de 99% en 2018 à 97% en 2019.

Activité EHPAD 2019	2018	2019	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
Nombre journées réalisées*	**193 558**	**190 857**	**-2 701**	**-1,40%**
dont Hébergement temporaire	5 385	7 306	1 921	35,67%
dont Hébergement temporaire Alzheimer	552	501	-51	-9,24%
Nombre de journées d'absences	**4 009**	**2 465**	**-1544**	**-38,51%**
Nombre de venues AJ	1 630	1 550	-80	-4,91%
Nombre d'entrées	**444**	**383**	**-61**	**-13,74%**
dont Hébergement temporaire	253	235	-18	-7,11%
dont Hébergement temporaire Alzheimer	40	47	7	18%
dont Accueil de jour	6	12	6	100,00%
Nombre de sorties	**452**	**527**	**75**	**16,59%**
dont Hébergement temporaire	297	262	-35	-11,78%
dont Hébergement temporaire Alzheimer	41	50	9	21,95%
dont Accueil de jour	10	15	5	50,00%
Sorties par décès	**100**	**118**	**18**	**18,00%**

** Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenance personnelle)*

Chapitre 5
SSIAD

Présentation générale

L'objectif principal du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est de permettre à la personne de rester chez elle, en lui apportant de l'aide dans l'accomplissement de certains actes essentiels à la vie quotidienne. Le Service s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement de la personne à domicile.

1- Synthèse de l'activité

Ce service intervient sur prescription médicale auprès des personnes handicapées et des personnes âgées de plus de 60 ans, atteintes de pathologies chroniques ou en perte d'autonomie. Il assure des prestations de **soins infirmiers, d'hygiène générale et de soins relationnels.**

2- Objectifs et missions

Le service permet :
– d'éviter ou écourter les séjours d'hospitalisation ;
– de faciliter le retour à domicile suite à l'hospitalisation ;
– de favoriser la reprise d'autonomie ;
– de prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et ainsi retarder leur accueil en institution (EHPAD ou USLD).

3- Types de prise en charge et implantation géographique

Site d'ANTRAIN
Le SSIAD d'Antrain, d'une capacité de **27 places**, intervient au domicile des personnes âgées afin d'assurer des soins, en collaboration et en complémentarité avec les différents partenaires (médecins traitants, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, auxiliaire de vie, etc.) et la famille. Les soins infirmiers sont assurés par les infirmiers libéraux, choisis par les patients et ayant passés une convention. Le SSIAD d'Antrain intervient essentiellement sur les dix communes suivantes : Antrain, Bazouges-la-Pérouse, Chauvigné, La Fontenelle, Marcillé Raoul, Noyal-sous-Bazouges, Rimou, Tremblay, Saint-Ouen-la-Rouërie, Saint-Rémy du Plain.

Site de MAEN ROCH
Le SSIAD du Coglais, d'une capacité de **48 places**, intervient également au domicile pour réaliser des soins y compris infirmiers. Il se déplace essentiellement sur les communes suivantes : Baillé, Montours, La Selle en Coglès, Le Chatelier, Le Tiercent, Saint-Brice-en-Coglès, Saint-Etienne-en-Coglès, Saint-Germain-en-Coglès, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc le Blanc.

Activité

87 patients ont été accompagnés en 2019 sur l'ensemble des 2 sites pour 92 séjours. En intégrant les réservations, l'activité atteint 21 072 journées soit un taux d'occupation de 77% (80% en 2018).

	SSIAD Antrain + SSIAD Maen Roch			
Indicateurs d'activité	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Nombre journées réalisées	21 887	21 072	-815	-4%
Dont places PH	1 460	1 879	419	29%
Nombre de journées d'absences	1 255	1 355	100	8%
Dont places PH	0	72	72	
Nombre d'entrées	33	33	0	0%
Dont places PH	0	3	3	
Nombre de sorties totales	25	35	10	40%
Dont places PH	0	1	1	
sorties décès	6	7	1	17%

En 2019, le SSIAD d'Antrain a suivi en moyenne 21.28 patients par jour en soins. 36 patients ont été accompagnés pour 38 séjours réalisés. La durée moyenne d'accompagnement atteint 6 années. L'âge moyen des patients pris en charge est de 81.54 ans :

	SSIAD ANTRAIN			
Indicateurs d'activité	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Nombre journées réalisées	8 704	8 248	-456	-5%
Dont places PH	***1095***	***1059***	*-36*	*-3%*
Nombre de journées d'absences	472	480	8	2%
Dont places PH	***0***	***48***	*48*	
Nombre d'entrées	15	15	0	0%
Dont places PH	***0***	***1***	*1*	
Nombre de sorties totales	14	15	1	7%
Dont places PH	***0***	***1***	*1*	
sorties décès	2	4	2	100%

En 2019, le SSIAD du Coglais a suivi en moyenne 32.74 patients par jour en soins. 51 patients ont été accompagnés et 54 séjours ont été réalisés. La durée moyenne d'accompagnement atteint 2.41 années. L'âge moyen des patients pris en charge est de 80.04 ans :

	SSIAD MAEN ROCH			
Indicateurs d'activité	**2018**	**2019**	**Evolution 2019/2018**	**Taux évolution 2019/2018**
Nombre journées réalisées	13 183	12 824	-359	-3%
Dont places PH	**365**	**820**	455	125%
Nombre de journées d'absences	783	875	92	12%
Dont places PH	**0**	**24**	24	
Nombre d'entrées	18	18	0	0%
Dont places PH	**0**	**2**	2	
Nombre de sorties totales	11	20	9	82%
Dont places PH	**0**	**0**	0	
sorties décès	4	3	-1	-25%

** Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenance personnelle)*
*** Les cumuls des patients suivis et des séjours excluent les mutations entre les 2 SSIAD.*

Le GMP moyen des personnes accompagnées au 31 décembre s'élève à :

- 715 pour le site d'Antrain ;
- 716.33 pour le site de Saint-Brice.

Chapitre 6

Foyer de Vie

Le Chemin des Iles – Site de Tremblay

Présentation générale et activité

Au terme d'une année de direction commune avec le CHMB, le Foyer Le Chemin des Iles de Tremblay a bénéficié de l'opération de fusion, à l'instar de l'EHPAD Les Landes. Situé aux abords du bourg de Tremblay, dans un environnement bucolique et apaisant, il a la singularité de disposer d'un parc animalier de 3 hectares, entretenu par les résidents.

Ce Foyer occupationnel propose un accompagnement au quotidien, mais aussi dans la citoyenneté et le maintien et le développement des liens sociaux des résidents. L'animation socio-culturelle, sportive, festive est un axe majeur dans les objectifs d'accompagnement. Et des ateliers occupationnels créatifs sont proposés 5 jours sur 7.

Des espaces collectifs adaptés à la détente, aux loisirs et à la convivialité permettent aux 75 résidents adultes en situation de handicap de se sentir chez eux. De profils déficients intellectuels et/ou du psychisme, les résidents sont généralement issus d'IME ou de CHS, et nécessitent d'être épaulés dans leurs projets individuels.

Sur la base des journées de présence effective, des journées de réservation et des absences (WE et vacances), le taux d'occupation du Foyer de vie s'élève en 2019 à 89.18% soit 66 lits sur 74 lits installés hors accueil de jour. L'activité est en baisse par rapport à 2018 où le taux d'occupation s'élevait à 98% soit 73 lits sur 74 lits installés hors accueil de jour

Hébergement permanent et accueil de jour	2018	2019	Evolution 2019/2018	Taux évolution 2019/2018
Nombre journées réalisées*	26 477	24 007	-2 470	-9,33%
Nombre de journées d'absences	2 510	2 053	-457	-18,21%
Nombre de venues accueil de jour	11	42	31	281,82%
Nombre de demi-venues accueil de jour	0	7	7	
Nombre d'entrées	13	3	-10	-76,92%
Nombre de sorties totales	7	6	-1	-14,29%

** Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenance personnelle)*

Durée Moyenne de Séjour (DMS) :

La DMS est de 11 ans et 5 mois.

Les Profils des résidents

Au 31 décembre, la moyenne d'âge des résidents présents est de 46.4 ans.

La répartition par sexe s'établit à 56% de résidentes pour 44% de résidents au 31 décembre.

Pyramide des âges au 31/12/2019:

La tranche d'âge « 21 à 40 ans » représente 28% des résidents.
La tranche d'âge « 41 à 60 ans » représente 61% des résidents.
La tranche d'âge « 61 à 70 ans » représente 11% des résidents.